

1 L'IMMATRICULATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Imprimés à utiliser : P0 + TNS

1.1 POUR LA PERSONNE

- ❑ 1 attestation sur l'honneur de non-condamnation de moins de 3 mois mentionnant la filiation et signée en original
- ❑ 1 justificatif d'état civil
 - Pour les français :**
Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport **OU** extrait de naissance.
 - Pour les naturalisés :**
L'ampliation du décret de naturalisation **OU** le Journal Officiel publiant le décret.
 - Pour les étrangers :**
Copie recto-verso de la carte de résident de 10 ans **OU** copie recto-verso du titre de séjour et de la carte de commerçant étranger.
- ❑ 1 attestation de délivrance de l'information donnée au conjoint commun en biens
- ❑ 1 copie de la carte de sécurité sociale

1.1.1 SI CONJOINT COLLABORATEUR

- ❑ 1 copie du livret de famille
- ❑ 1 attestation sur l'honneur de non-condamnation de moins de 3 mois mentionnant la filiation et signée en original
- ❑ déclaration de conjoint collaborateur

1.2 POUR LE FONDS

1.2.1 SI CREATION :

- ❑ 1 copie du bail **OU** 1 attestation de domiciliation accompagnée d'une copie de la Taxe Foncière + une quittance de loyer ou d'EDF **OU** 1 copie du contrat de domiciliation **OU** 1 titre de propriété **OU** Taxe foncière

1.2.2 SI ACHAT, LICITATION OU PARTAGE :

- ❑ 1 copie authentique ou l'original de l'acte d'achat enregistré
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la vente **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce
- ❑ 1 copie de l'acte de donation (**si donation**)

1.2.3 SI LOCATION GERANCE :

- ❑ 1 copie authentique ou original du contrat de location gérance
- ❑ 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant la location gérance **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce
- ❑ 1 titre justifiant de la jouissance privative du local si le locataire-gérant est titulaire d'un bail

1.2.4 SI ACQUISITION PAR APPORT :

- 1 exemplaire du rapport du Commissaire aux apports,
- exemplaire du journal d'annonces légales,
- 1 exemplaire de l'acte d'apport.
- 1 copie du Journal d'Annonces Légales publiant l'acquisition **OU** l'attestation de parution avec le texte et la date de l'annonce

1.3 **POUR L'ACTIVITE SI REGLEMENTEE**

- 1 attestation provisoire délivrée par la préfecture en cas de commerce non sédentaire
- 1 copie du diplôme pour les pharmaciens
- 1 licence IV pour les .bars avec permis d'exploitation délivré par la CPIH (Confédération Professionnelle des Indépendants de l'hôtellerie 1 rue Docteur Fréry CS 50199 90000 BELFORT – tél. : 03 84 54 54 60)
- 1 licence transport pour les tous les transporteurs (y compris petits colis)
- 1 carte d'agent immobilier délivrée par la préfecture
- 1 autorisation délivrée par la préfecture pour les activités de gardiennage et de détective privé
- 1 licence pour les agences de voyages

1.4 **SOCIAL**

- Si il y à lieu, l'attestation de dépôt du dossier de demande d'exonération de charges sociales liée à la création d'entreprise.

1.5 **PAIEMENTS**

- 1 paiement par chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce :

Création :62€19

Achat :138€10

Location Gérance :138€10

Marié sous régime communauté légale 71€52

Dépôt d'acte (conjoint commun en biens) :9€33

- Frais Chambre de Commerce et d'Industrie :60€
 - Mandataire :40€